

Pièces constitutives du dossier

(arrêté du 23 décembre 2002)

- 1) la délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'EPCI adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement et comportant obligatoirement les montant hors taxe (HT) et toute taxe comprise (TTC) des travaux (annexe 1) ;
- 2) une note explicative détaillée, datée et signée, précisant l'objet de l'opération, les objectifs poursuivis, sa durée, son coût prévisionnel global ainsi que le montant de la subvention sollicité (annexe 2) ;
- 3) pour les dossiers ayant trait à la transition énergétique, une note explicative détaillée qui devra comporter :
 - l'objectif de réduction des consommations énergétiques **qui doit atteindre au minimum 10 % de la cible de réduction des consommations d'énergie** (cible nationale fixée à 30 %) ;
 - des éléments chiffrés sur l'impact environnemental (la surface des bâtiments concernée en m², les économies d'énergies en € ou en kWh, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (KgeqCO₂), etc...) ;
 - les moyens de comptage, de suivi et de pilotage des consommations mis en œuvre, le cas échéant ;
- 3) le plan de financement prévisionnel, daté et signé, précisant l'origine ainsi que le montant des moyens financiers et incluant les décisions accordant les aides déjà obtenues (joindre une copie des décisions) (annexe 3) ;
- 4) l'échéancier de réalisation de l'opération et des dépenses, daté et signé (les dates prévisionnelles de début et de fin de travaux doivent obligatoirement figurer sur ce document sous le format MM/AAA) ;
- 5) le devis récent, daté et signé par l'entreprise. Ce devis descriptif, détaillé et chiffré, peut comprendre une marge pour imprévus (et non une estimation des services techniques. En cas de passation d'un marché, fournir une attestation l'indiquant ainsi que l'estimation faite pour le marché) ;

- 6) une attestation de non commencement d'exécution de l'opération et d'engagement à ne pas commencer l'exécution avant que l'attestation de dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DSIL 2021 ne vous soit adressée conformément à l'article R.2334-24 du Code général des collectivités territoriales, datée et signée (annexe 4) ;
- 7) un document précisant la situation juridique des immeubles, s'il y a lieu et établissant que le demandeur a, ou aura, la libre disposition de ceux-ci (ce document n'est pas nécessaire pour les locaux scolaires et communaux, les bâtiments tels que les écoles et mairies étant propriété de la collectivité) ;
- 8) le plan de situation (de l'opération dans la collectivité), le plan cadastral (dans le cas d'acquisitions immobilières) et le plan de masse des travaux (dans le cas de restructuration ou de réaménagement de bâtiments) ;
- 9) dans le cas où l'acquisition du terrain est déjà réalisée, le titre de propriété et la justification de son caractère onéreux.
- 10) le programme détaillé des travaux (programme de l'opération dans son ensemble si opération importante) et le dossier d'avant-projet, s'il y a lieu (la transmission de ce document n'intervient que pour les dossiers portant sur des travaux d'infrastructure ainsi que sur l'aménagement ou la réalisation de bâtiments qui font généralement l'objet d'un marché).

ANNEXE 1

MODÈLE DÉLIBÉRATION

DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2021

Le Conseil municipal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après avoir entendu l'exposé du Maire ou du Président concernant
« **Indiquer le libellé précis de l'opération** »,

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la
dotation de soutien à l'investissement local – exercice 2021 ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité (ou ...voix pour, ... voix contre)

Adopte l'avant-projet de « **Indiquer le libellé précis de l'opération** », pour un montant de XXX XXX euros HT soit XXX XXX euros toute taxe comprise (TTC)

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le
cadre de la programmation DSIL 2021 ;

S'engage à financer l'opération de la façon suivante :

« Indiquer les sources de financement de l'opération »

Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2021, article XXXX
section d'investissement ;

Autorise le maire ou le président à signer tout document nécessaire à
la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

ANNEXE 2

MODÈLE NOTE EXPLICATIVE DSIL 2021

Objet et lieu de l'opération :

Objectifs poursuivis :

Nature des travaux :

Durée de l'opération : dates de début et de fin de travaux **sous le format MM/AAAA** :

Coût prévisionnel global HT et montant de la subvention sollicitée :

Pour les projets : une synthèse explicite sur les retombées attendues dans ces domaines en termes d'emplois, de fiscalité, environnement...).

Pour les projets liés à la transition énergétique, indiquer :

- les retombées socio-économiques attendues du projet ;
- l'impact environnemental ;
- les autres dispositifs mobilisés pour faire aboutir le projet (y compris subventions d'autres collectivités locales et prêts de la caisse des dépôts).
- surface du projet, économies d'énergies en kWh_{ef}/an et en pourcentage
- gain énergétique du projet (Kwh_{ef}/m²/an et euro/m²/an)
- réduction des émissions de gaz à effet de serre (KgeqCO₂)

ANNEXE 3

MODÈLE DE PLAN DE FINANCEMENT ET ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC
Travaux			DETR		
Maîtrise d'œuvre			Région		
X			Départemen t		
Y			Autres		
			Autofinance ment		
Total			Total		

Montant HT de la subvention DSIL 2021 sollicité :

Echéancier de réalisation de l'opération et des dépenses (**indiquer les dates prévisionnelles de début et de fin de travaux sous le format MM/AAAA**) :

Date et signature

ANNEXE 4

MODÈLE D'ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DES TRAVAUX ET ENGAGEMENT A NE PAS EN COMMENCER L'EXÉCUTION AVANT LA DATE DE RÉCEPTION DU DOSSIER EN PRÉFECTURE

Je soussigné(e)-----, Maire ou Président(e) de -----, certifie que l'opération de travaux de ----- (1)----- pour laquelle une subvention a été sollicitée dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local pour 2021, n'a pas connu un début d'exécution et m'engage à ne pas en commencer l'exécution avant que l'attestation de dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DSIL 2021 ne nous soit adressée conformément à l'article R.2334-24 du Code général des collectivités territoriales.

Fait à _____, le _____

Signature

* le commencement d'exécution est constitué par le premier acte juridique qui lie la collectivité à l'entreprise.

À établir svp sur papier à en-tête de la collectivité

(1) inscrire impérativement le libellé précis des travaux
